

# AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la susdite Ville, qu'il y aura séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Warwick le 6 juin 2022 à 19 h 30, au lieu ordinaire des sessions, soit à l'hôtel de ville situé au 8, rue de l'Hôtel-de-Ville à Warwick.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

**1. Demande de monsieur Normand Moreau de la Ferme Berthelet inc. (2022/09) :**

Demande concernant l'immeuble situé au 44, rang des Moreau, lot 4 905 167 et ayant pour objet, si la demande est accordée, de permettre le lotissement du lot avec une profondeur de terrain de 53 mètres contrairement aux 60 mètres prescrits à l'article 4.3.3 du Règlement de lotissement numéro 271-2019.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande soit à la séance du conseil du 6 juin 2022 ou soit par courriel [directiongenerale@villedewarwick.quebec](mailto:directiongenerale@villedewarwick.quebec), et ce, avant le 6 juin 2022.

DONNÉ À LA VILLE DE WARWICK, ce 12<sup>e</sup> jour du mois de mai 2022.

**Matthieu Levasseur, M.A.P.**  
**Directeur général**  
**et greffier-trésorier**